

REGIE EVENEMENTIELLE-NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023



ID : 040-214002834-20230404-DE2023045-BF

La régie événementielle a été créée par la commune dans le but de proposer à ses administrés des activités et des spectacles culturels gratuits ou à bas coût.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
REGIE EVENEMENTIELLE DE SAINT VINCENT DE	41 673,00	0,00	41 673,00
Total	41 673,00	0,00	41 673,00

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Le budget de la régie événementielle s'équilibre en section de fonctionnement à 41 673 €

- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023



ID : 040-214002834-20230404-DE2023045-BF

Dépenses

Recettes

Dépenses

Recettes

Charges à caractère
général : 40 613,00 €

Dotations et participations :
30 000,00 €

Dépenses d'équipement :
Autre : 0,00 €

Emprunts : 0,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

Produit des services : 1
560,00 €

Excédent antérieur :
3 786,00 €

Autre : 6 327,00 €

Autre : 1 060,00 €